

Diffusion et soutien à la création des arts vivants dans les Centres culturels de la Communauté française Wallonie-Bruxelles

Michel Guérin
Observatoire des Politiques culturelles
Avril 2011



COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE
DE BELGIQUE

Éditeur responsable : Michel Guérin, Coordinateur a.i. à l'OPC, 68A rue du Commerce, 1040 Bruxelles

Graphisme et mise en page : Graph'X - Étienne Mommaerts
Relecture : Martine Grossé, Vanessa Mauroy, Béatrice Reynaerts

D/2011/8651/1

Observatoire des Politiques culturelles (OPC)
Rue du Commerce, 68A, 1040 Bruxelles, Belgique

Introduction

À la demande de la Direction Générale de la Culture, l'Observatoire des Politiques culturelles (OPC) a dirigé une étude portant sur la réalisation d'un état des lieux de la diffusion et de l'aide à la création dans les Centres culturels de la Communauté française. Cette étude devait répondre à un double objectif: d'une part, établir une représentation générale la plus complète possible de la diffusion et de la création dans les Centres culturels, en connaître la dynamique et les principales caractéristiques; d'autre part, tester un outil de collecte informatisé qui se présenterait, à terme, comme une base de données utilisable par l'ensemble des opérateurs culturels et services administratifs concernés par la diffusion et l'aide à la création.

Pour mener à bien cette étude, l'OPC, par voie d'appel à la concurrence, a attribué le marché public au Centre Interuniversitaire de Formation Permanente¹ (CIFoP) qui a réalisé l'enquête auprès de tous les Centres culturels de la Communauté française.

Les résultats présentés ici reprennent en synthèse les principales caractéristiques du travail de diffusion et de soutien à la création qu'ont réalisé les Centres culturels durant l'année 2008. Bien qu'incomplets en raison d'un certain nombre de non-réponses, les résultats obtenus sont représentatifs et certaines extrapolations montrent l'importance du travail réalisé dans ce secteur. Il faut néanmoins garder présent à l'esprit que le travail de diffusion et de soutien à la création ne représente qu'une partie des tâches qu'accomplissent les Centres culturels: sur l'échelle des priorités, les différentes missions assignées se voient et s'équilibrent pratiquement, démontrant la multiplicité et la diversité d'actions que mènent les Centres culturels.

Nous tenons à remercier vivement les Centres culturels qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire, contribuant ainsi à une meilleure connaissance de l'action de diffusion et de soutien à la création réalisée dans ce secteur.

Michel Guérin

Directeur de recherches à l'Observatoire des Politiques culturelles

1 Nous remercions particulièrement Mme I. Paindavoine, économiste et conseillère scientifique au CIFoP; Mme S. Farah, assistante, et M. V. Congiu, informaticien, qui ont mené l'enquête sur le terrain à la pleine satisfaction du Comité d'accompagnement. Nos remerciements s'adressent aussi, d'une part, à l'association "Asspropro" qui a marqué un vif intérêt pour la réalisation de cette enquête, "corrigé" notamment un certain nombre d'informations collectées et, d'autre part, aux "Tournées Art et Vie" du Service de la Diffusion des Arts de la Scène, qui ont affiné l'approche chiffrée des spectacles repris dans le catalogue. Nous remercions également les membres du Comité d'accompagnement qui se sont investis dans le suivi, le bon déroulement de cette étude et la rédaction finale de cette publication.

1. Méthodologie et avertissement

Le périmètre de l'enquête était constitué de l'ensemble des Centres culturels reconnus et subsidiés en Communauté française. Le 23 avril 2009, au lancement du questionnaire, on en dénombrait 115 au total, soit 104 en Wallonie et 11 à Bruxelles. De manière à vérifier la disponibilité des données à recueillir, les modalités et formats de conservation ainsi que la validité de la nomenclature des activités de diffusion empruntée à "Art et Vie"², l'enquête a été précédée de plusieurs rencontres avec des directeurs (trices) ou responsables de la programmation et le questionnaire a fait l'objet d'un pré-test auprès de 6 Centres culturels.

Ce questionnaire, préparé par le comité d'accompagnement de l'étude³, était structuré en deux parties. La première portait sur les caractéristiques générales du Centre (identification, structure et missions, personnel, infrastructures) ; la seconde concernait les activités de diffusion et de soutien à la création pour l'année de référence 2008. Si la première partie était assez simple à compléter (83 Centres culturels y ont répondu, soit 72,2 %), la seconde était nettement plus significative dans la mesure où il fallait compléter une fiche par activité de diffusion et de soutien à la création et, selon les Centres, cette activité oscillait entre 3 et 275 représentations sur l'année. Le volume de travail demandé pour compléter cette seconde partie est notamment un des éléments qui explique un taux de réponses plus faible. Nous avons recueilli, pour cette seconde partie, les données de 71 Centres culturels.

Le questionnaire⁴ a été envoyé sous formats papier et électronique à chaque Centre. Il était également possible de le compléter en ligne. Sur le site Internet dédié à cette enquête, se trouvait un guide en ligne. Le Centre pouvait compléter le questionnaire progressivement, en sauvegardant les données encodées (avec la possibilité de revenir en arrière pour modifier ou supprimer des données enregistrées). Le ClFoP avait également organisé une assistance téléphonique qui fonctionnait sans interruption tous les jours ouvrables.

Plusieurs relances ont été faites par voies postale et électronique. La dernière relance s'est réalisée par téléphone. La date limite initialement prévue (22 mai) a été repoussée plusieurs fois pour finalement être reportée au 31 juillet 2009.

Constatant, en septembre 2009, qu'il manquait encore dans la base de données les informations de plusieurs Centres considérés comme importants en matière de diffusion, le comité d'accompagnement a décidé de relancer l'enquête de manière ciblée pour atteindre une taille critique et représentative⁵ de l'activité de diffusion.

À la date du 30 octobre, 71 Centres culturels avaient complété les fiches - spectacles. Parmi ceux-ci, il ne s'en trouvait que 2 de la Région bruxelloise (sur les 11 Centres culturels bruxellois, 7 ont répondu au questionnaire général et seulement 2 d'entre eux ont complété leurs fiches-spectacles). Afin de ne pas biaiser la représentation sur Bruxelles, le comité d'accompagnement a décidé de ne prendre en compte que les fiches-spectacles des Centres situés en Région wallonne.

2 Le Service de la Diffusion des Arts de la Scène a pour objet la promotion et la diffusion de spectacles. À ce titre, il intervient financièrement via les Tournées Art et Vie qui favorisent la programmation de spectacles vivants dans des lieux de diffusion culturelle en Wallonie et à Bruxelles. Ce dispositif est renforcé par des aides complémentaires accordées par l'ensemble des services culturels des Provinces francophones et par la CoCoF. Pour élaborer le questionnaire, nous avons repris la nomenclature utilisée par Art et Vie en la simplifiant toutefois dans le descriptif des musiques classiques.

3 Le comité d'accompagnement était composé de représentant(e)s de Centres culturels (Bernadette Baeken, Silvano D'Angelo, Alain Thomas, Christian Debaere, Fernand Houdart, Jean-Marie Lefebvre), de représentant(e)s de la Direction Générale de la Culture (Christine Guillaume, Roland Van Der Hoeven, Sophie Levêque, Lionel Larue, Bruno Thiébaud), des chercheuses du ClFoP (Isabelle Paindavoine, Sarah Farah) et de l'OPC (Valérie Cops, Michel Guérin).

4 Le questionnaire et le guide sont accessibles en ligne à l'adresse suivante : www.opc.cfwb.be/index.php?id=diffusionculturelle.

5 Le questionnaire s'appuie à la fois sur des données chiffrées et "objectives" relatives au spectacle vivant et sur des estimations formulées en pourcentages. Pour ce qui est des données relatives au spectacle, qui constituaient l'essentiel du questionnaire de la deuxième partie, les répondants s'appuyaient sur leurs données propres enregistrées dans leurs bases de données. Pour ce qui est de la première partie du questionnaire, les répondants faisaient appel à leur "mémoire", exprimant en pourcentages des tendances observées. Pour cette raison, les chiffres de la première et deuxième partie ne concordent pas toujours. D'une part, parce que les données exprimées ne reposent pas sur les mêmes bases statistiques (85 répondants pour la première partie et 69 pour la seconde) et d'autre part, parce que le recours à la "mémoire", nécessairement subjective, peut différer de la réalité.

Cette synthèse, divisée en deux parties, présente d’abord les résultats du questionnaire général pour l’ensemble de la Communauté française, soit de 83 Centres sur 115 (72,2 %) et, dans la seconde partie, les résultats des fiches - spectacles pour 69 Centres culturels sur 104 situés en Région wallonne, soit 66,3 %⁶.

De manière à contextualiser ces données, nous avons utilisé la typologie socio-économique des communes, établie par Dexia⁷ en 2007. Sur base de données statistiques, cette étude organise une classification des communes par catégorie pour obtenir, par commune, une image qui tient compte des dimensions suivantes :

- affectation du sol et du bâti, caractéristiques et niveau d’équipement des logements,
- niveau des revenus (ménage et foncier),
- activités socioéconomiques et structure de la population active,
- structure et évolution démographiques,
- équipements, externalités et niveau d’attractivité.

Ces “clusters socioéconomiques”⁸ donnent 5 catégories distinctes pour la Région wallonne :

- les communes résidentielles,
- les communes rurales (ou semi-rurales),
- les communes avec activités socioéconomiques,
- les communes urbaines et d’agglomération,
- les communes “centres”.

En Région bruxelloise, on distinguera 2 catégories, soit :

- les communes résidentielles,
- les communes centrales “fortement urbanisées”.

Sur base de cette typologie⁹, on constate qu’une majorité des Centres culturels se situe dans des communes “centres” (36,5 %), des communes résidentielles (20,9 %) et des communes avec activités socioéconomiques (17,4 %).

6 Bien que ce pourcentage ne couvre que les deux tiers des Centres culturels wallons, le comité d’accompagnement a estimé, eu égard à l’activité de ces Centres en matière de diffusion, que ce pourcentage était significatif et représentatif de l’activité de diffusion et de soutien à la création en Wallonie.

7 L’étude est consultable en ligne à l’adresse suivante : www.dexia.be/Fr/Smallsites/research/publicfinance/typo : répartition, cartes et commentaires.

8 Chacune de ces catégories est composée de plusieurs clusters qui opèrent des distinctions internes. Ainsi, pour les communes résidentielles situées en Région wallonne, on distinguera les communes résidentielles situées en zone rurale, en zone périurbaine ou frontalière ainsi que les communes résidentielles à niveau de revenus élevés.

9 Pour consulter la répartition des communes dans les clusters et les commentaires, voir : https://www.dexia.be/nocms/documents/Professioneel/PublicFinance/studies/clusters_FR.pdf

Répartition des Centres sur base de la typologie des communes établie par Dexia	Centres culturels ayant répondu à l’enquête		Centres culturels reconnus en Communauté française		Taux de participation
	Nombre	Fréquence	Nb.	Fréq.	
communes “centres”	31	37,3%	42	36,5%	73,8%
communes avec activités socioéconomiques	10	12,0%	20	17,4%	50,0%
communes centrales - fortement urbanisées	2	2,4%	5	4,3%	40,0%
communes rurales (ou semi-rurales)	6	7,2%	10	8,7%	60,0%
communes résidentielles	21	25,3%	24	20,9%	87,5%
communes semi-urbaines et d’agglomération	13	15,7%	14	12,2%	92,9%
TOTAL	83	100%	115	100%	72,2%

Tableau 1: répartition des Centres culturels selon la typologie des communes de Dexia (voir rabat en page 3 de couverture).

2. Caractéristiques générales des Centres culturels en Communauté française¹⁰

Répartition par Province et par mission

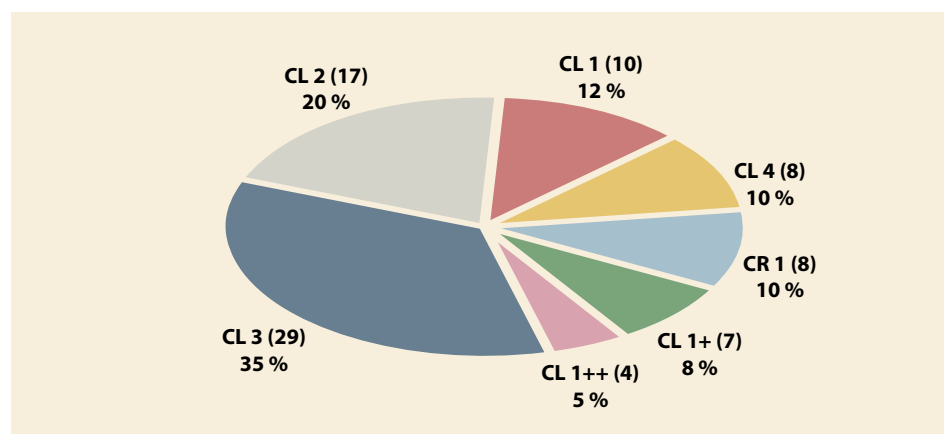
Plus de la moitié (55,4 %) des Centres ayant répondu à l'enquête se situe en Provinces de Hainaut (25 Centres) et de Liège (21 Centres). Cette représentation "forte" correspond en fait à leur répartition réelle dans ces Provinces: en Province de Hainaut, ils représentent 30 % de la totalité des Centres culturels et en Province de Liège, ils représentent 22 % du total des Centres reconnus en Communauté française. C'est dans cette dernière que le taux de participation est le plus élevé (84,0 %), entraînant une légère surreprésentation de cette Province dans l'état des lieux (ils représentent 25,3 % des Centres ayant répondu à l'enquête).

À l'inverse, c'est dans la Région de Bruxelles-Capitale que le taux de participation est le plus bas (63,6 %). Cette situation n'engendre cependant pas de sous-représentativité significative pour les Centres situés dans cette région.

Province	Centres culturels ayant répondu à l'enquête		Centres culturels reconnus en Communauté française		Taux de participation à l'enquête
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	
Bruxelles-Capitale	7	8,4%	11	9,6%	63,6%
Province de Liège	21	25,3%	25	21,7%	84,0%
Province de Namur	13	15,7%	20	17,4%	65,0%
Province du Brabant Wallon	9	10,8%	12	10,4%	75,0%
Province du Hainaut	25	30,1%	35	30,4%	71,4%
Province du Luxembourg	8	9,6%	12	10,4%	66,7%
TOTAL OBS.	83	100%	115	100%	72,2%

Tableau 2: répartition par Province des Centres culturels ayant répondu à l'enquête

Sur ces 83 Centres, on distingue 75 Centres locaux sur 103 et 8 Centres régionaux sur 12 (dans ce schéma, les Centres régionaux sont regroupés dans une seule catégorie). En termes de catégories de reconnaissance, pour les Centres qui ont répondu à l'enquête, la répartition est la suivante :



¹⁰ Pour rappel, ces caractéristiques générales sont dressées à partir des réponses apportées par 72 % des Centres culturels, soit 83 sur 115.

Graphique 1: répartition par catégorie de reconnaissance des Centres culturels ayant répondu à l'enquête

Prenant en compte que bon nombre de Centres culturels nous interrogeaient, dans la phase préparatoire de l'enquête, sur le fait que nous limitions la collecte de données à l'activité de diffusion et, sachant que les missions des Centres culturels sont plus larges que les aspects de diffusion, nous leur avons demandé d'établir un ordre de priorité dans la prise en compte de ces missions. De manière générale, les cotations sont élevées pour les 4 grandes missions qui leur sont dévolues, et c'est en particulier la mission d'organisation de services aux personnes et aux associations qui l'emporte sur les autres missions.

	Degré de priorité				Moyenne
	1 (très peu élevé)	2 (peu élevé)	3 (élevé)	4 (très élevé)	
Missions	%	%	%	%	
Offrir des possibilités de création, d'expression et de communication	3,6%	16,9%	41,0%	38,6%	3,14
Fournir des informations, des formations et de la documentation qui concourent à une démarche d'éducation permanente	6,0%	22,9%	48,2%	22,9%	2,88
Organiser des manifestations mettant en valeur les œuvres du patrimoine culturel local, régional, communautaire, européen, international et francophone	3,6%	13,3%	43,4%	39,8%	3,19
Organiser des services destinés aux personnes et aux associations et qui favorisent la réalisation des objectifs du Centre	2,4%	6,0%	55,4%	36,1%	3,25

Tableau 3: hiérarchie des priorités dans les missions des Centres culturels

En termes d'affiliation à un réseau, tous les Centres font partie de l'ACC (Association des Centres Culturels), 96 % sont affiliés à l'ASTRAC (Réseau des Centres culturels de la Communauté Wallonie-Bruxelles) et 83 % adhèrent à ASSPROPRO (Association des Programmateurs Professionnels)¹¹. Enfin, 18 % font partie d'un réseau transfrontalier, européen ou international.

Situation du personnel

Au 31.12.2008, les Centres (74 Centres ont répondu à cette question) indiquaient, en nombre absolu, avoir sous contrat 577 personnes, soit 543 ETP, la moyenne de l'emploi ETP étant de 6,7 par Centre (la médiane¹² est à 4,5). En croisant cette variable avec la catégorie de reconnaissance, les écarts entre Centres sont importants : 22,2 ETP dans les Centres régionaux et 1,8 ETP dans les Centres locaux de catégorie 4.

Deux tiers de ces Centres bénéficient d'un personnel mis à disposition par un pouvoir public. En nombre absolu, ce sont 169 personnes qui s'ajoutent aux 577 personnes sous contrat propre, soit 22,7 % du personnel mis à disposition par un pouvoir public. En ETP, cette mise à disposition représente un total de 131 personnes. Selon les catégories de reconnaissance, ce personnel se répartit de la manière suivante :

¹¹ Voir <http://www.asspropro.be/>

¹² La notion de moyenne désigne, en statistique, le résultat de la division du total des scores (ou des valeurs observées) par le nombre de scores (ou des valeurs observées). La moyenne souffre toutefois d'une faiblesse : elle est sensible aux influences des scores (ou valeurs) extrêmes ; un seul score (une seule valeur observée), très éloigné de la distribution des scores "déplace" la moyenne. Pour corriger cet effet, les statisticiens ont recours à la médiane, qui partage en deux la distribution ordonnée des scores (ou des valeurs observées). Sur un ensemble d'observations, classées en ordre croissant ou décroissant, la médiane est le score (ou la valeur) situé au milieu de ces observations classées. Autrement dit : sur 9 observations classées, la médiane sera la valeur de la 5ème observation. Sur 10 observations classées, la médiane sera la moyenne arithmétique des valeurs de la 5ème et de la 6ème observation. (ex. liste de 10 valeurs classées : 1 ; 5 ; 8 ; 10 ; 12 ; 14 ; 21 ; 36 ; 45 ; 160 > la médiane est 13 ((12 + 14)/2). Définition Michel Jaumain, note interne OPC 2007.

Catégorie de reconnaissance ¹³	Moyenne du nombre d'ETP
Centres régionaux	22,2
Centres locaux de catégorie 1 (1+ et 1++ compris)	9,4
Centres locaux de catégorie 2	4,4
Centres locaux de catégorie 3	3,5
Centres locaux de catégorie 4	1,8

Tableau 4 : répartition, par catégorie de Centres culturels, du personnel sous contrat propre en équivalent temps plein

Catégorie de reconnaissance	Moyenne du nombre en ETP mis à disposition par un pouvoir public
Centres régionaux	4,5
Centres locaux de catégorie 1 (1+ et 1++ compris)	3,3
Centres locaux de catégorie 2	2,3
Centres locaux de catégorie 3	1,6
Centres locaux de catégorie 4	1

Tableau 5 : répartition, par catégorie de Centres culturels, du personnel mis à disposition par un pouvoir public en équivalent temps plein

En complément du personnel salarié, près de la moitié des Centres culturels (49 %) font appel aux bénévoles et stagiaires pour remplir leurs missions. Ce nombre s'équilibre par catégorie de Centres en notant toutefois un recours plus important et systématique pour les Centres de catégorie 4. Sur les 41 Centres qui utilisent du personnel bénévole, 31 d'entre eux estiment cet apport à 37 ETP, ce qui représente une moyenne de 1.2 ETP pour ces Centres.

Répartition du personnel par fonction

Bien qu'une partie importante des Centres déclare pouvoir répartir le personnel par fonction et, en particulier pour celle relevant de la mission de diffusion et de soutien à la création en arts vivants, seules les données de 52 Centres ont pu être exploitées¹⁴. Il s'agit d'une estimation qui intègre dans le calcul les fonctions suivantes :

	Total ETP	Moyenne (en ETP)	% en moyenne
Equipe de programmation	74,4	1,4	16,4%
Administration (secrétariat, comptabilité)	49,4	0,9	12,3%
Accueil et billetterie	29,4	0,6	5,6%
Chargé de communication (graphiste, ...)	34,7	0,8	8,1%
Equipe technique (régisseur, ...)	81,4	1,6	14,3%
Maintenance (nettoyage des locaux, ...)	35,9	0,7	7,3%
TOTAL mission de diffusion/aide à la création	305,12	5,9	64%

Tableau 6 : répartition du temps de travail en ETP et en moyenne pour l'activité de diffusion

¹³ Les Centres culturels sont classés par catégorie de reconnaissance qui varie notamment en fonction de la population concernée, de l'importance de l'infrastructure utilisée et de la participation financière des pouvoirs publics (autres que CFWB). On distinguera généralement 2 catégories pour les C.C régionaux et 4 catégories pour les C.C locaux. Dans cette étude, les C.C régionaux sont regroupés en une seule catégorie.

¹⁴ Sur les 70 Centres qui répondent positivement à la question, 2 Centres ne fournissent pas de données sur le personnel occupé (sous contrat ou mis à disposition), 4 Centres ne complètent pas le tableau par fonction et 12 Centres donnent une répartition par fonction dont le total est supérieur au total d'ETP occupés.

Sur les 305 ETP dédiés à la diffusion, soit 64 % du personnel des Centres (tout emploi salarié compris), c'est l'équipe technique et l'équipe chargée de la programmation qui mobilisent le plus de personnel (moyenne en ETP). La moyenne en ETP est calculée sur les 52 Centres qui ont fourni les données. Le pourcentage moyen par fonction donne une vision de la place qu'occupent ces fonctions dans les Centres (part de chacune des fonctions par Centre en % du nombre d'ETP et calcul de la moyenne par fonction au sein des 52 Centres).

Adossement à un Centre dramatique ou à une autre association

Sur les 83 Centres, 14 sont associés de manière structurelle et fonctionnelle à un Centre dramatique ou à une association partenaire. L'activité de diffusion et de soutien à la création de ces associations partenaires est prise en compte dans les résultats de cette étude (il s'agit de 3 Centres régionaux de catégorie 1, 5 Centres locaux de catégorie 1 et, chaque fois, 2 associations partenaires pour les Centres locaux de catégories 2, 3 et 4).

Infrastructures

Près de 40 % des Centres culturels utilisent un bâtiment à leurs fins propres. Les autres le partagent avec d'autres opérateurs qui sont, pour la majorité d'entre eux, également opérateurs culturels (bibliothèques, services culturels de la commune,...). C'est le cas pour 36 des 46 Centres qui déclarent ne pas être les seuls occupants du bâtiment.

Le bâtiment que vous occupez abrite-t-il uniquement le Centre culturel ?	Centres régionaux de catégorie 1	Centres régionaux de catégorie 2	Centres locaux de catégorie 1 (1+ et 1++ compris)	Centres locaux de catégorie 2	Centres locaux de catégorie 3	Centres locaux de catégorie 4	TOTAL
oui	3 (50,0%)	2 (100%)	8 (38,1%)	9 (52,9%)	8 (27,6%)	3 (37,5%)	33 (39,8%)
non	3 (50,0%)	0 (0%)	12 (57,1%)	6 (35,3%)	20 (69,0%)	5 (62,5%)	46 (55,4%)
Non réponse	0 (0%)	0 (0%)	1 (4,8%)	2 (11,8%)	1 (3,4%)	0 (0%)	4 (4,8%)
TOTAL	6 (100%)	2 (100%)	21 (100%)	17 (100%)	29 (100%)	8 (100%)	83 (100%)

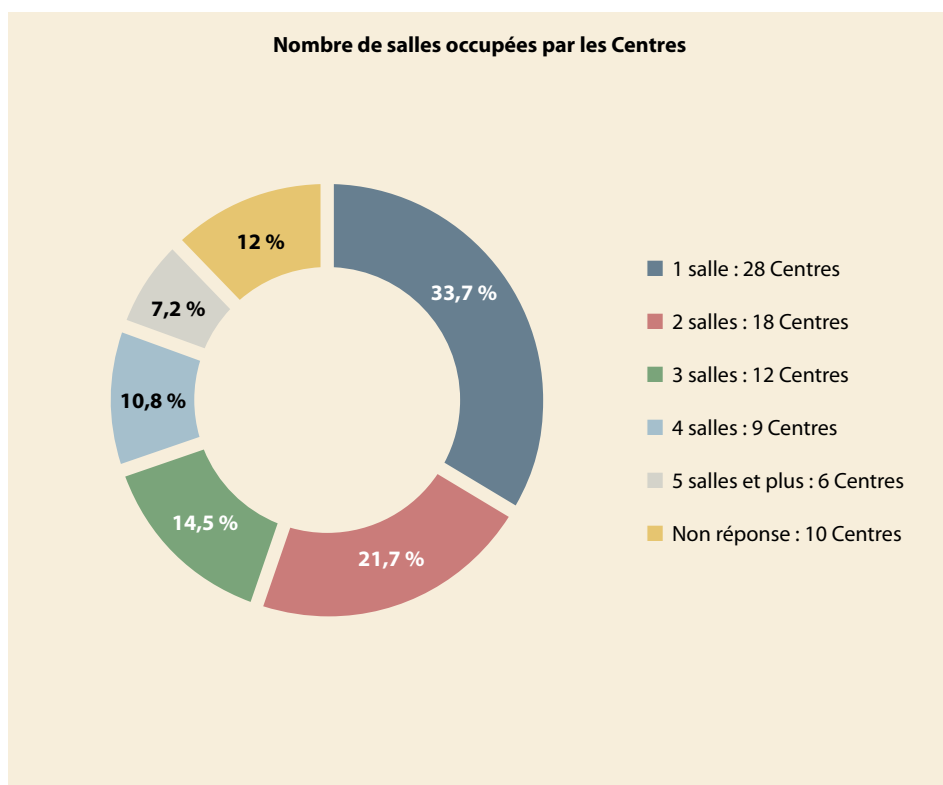
Tableau 7 : occupation du bâtiment par catégorie de reconnaissance

Près de deux tiers des Centres (53 Centres sur 83) disposent de leurs propres salles de spectacle et, pour 41 % d'entre eux, ce sont les seules salles de spectacle existant dans la commune. Pour les 26 Centres qui ne disposent pas de salle, 21 d'entre eux bénéficient néanmoins d'une salle dans un autre bâtiment. 5 Centres ne disposent d'aucune salle.

Le Centre dispose-t-il de sa ou de ses propres salles de spectacles ?	Centres régionaux de catégorie 1	Centres régionaux de catégorie 2	Centres locaux de catégorie 1 (1+ et 1++ compris)	Centres locaux de catégorie 2	Centres locaux de catégorie 3	Centres locaux de catégorie 4	Total
oui	6 (100%)	1 (50,0%)	19 (90,5%)	10 (58,8%)	13 (44,8%)	4 (50,0%)	53 (63,9%)
non	0 (0,0%)	1 (50,0%)	1 (4,8%)	5 (29,4%)	15 (51,7%)	4 (50,0%)	26 (31,3%)
Non-réponse	0 (0,0%)	0 (0,0%)	1 (4,8%)	2 (11,8%)	1 (3,4%)	0 (0,0%)	4 (4,8%)
TOTAL	6 (100%)	2 (100%)	21 (100%)	17 (100%)	29 (100%)	8 (100%)	83 (100%)

Tableau 8 : salles de spectacle en propre par catégorie de reconnaissance

En termes de nombre de salles occupées, 28 Centres (environ un tiers) occupent une seule salle et, à l’autre extrémité, 6 Centres disposent de 5 salles et plus.



Graphique 2 : nombre de salles occupées par les Centres

Par catégorie de reconnaissance, le nombre de salles occupées varie peu. La moyenne générale s’établit à 2,4 salles occupées. Pour les Centres régionaux, la moyenne est de 2,7 alors qu’elle est de 2 pour les Centres locaux de catégorie 4.

Pour les 73 Centres qui ont répondu à cette question (10 sans réponse), on totalise 175 salles occupées et plus de la moitié de ces salles sont situées en Provinces de Hainaut (27 %) et de Liège (27 %) avec 47 salles chacune. Viennent ensuite les Provinces de Namur (28 salles, soit 16 %) et du Luxembourg (24 salles, soit 14 %), la Région de Bruxelles avec 17 salles (10 %) et le Brabant wallon avec 12 salles, soit 7 %.¹⁵

15 Pour rappel, le Hainaut représente 30 % de la totalité des Centres culturels et la Province de Liège, 22 %. Par hypothèse, nous supposons que la localisation des salles est basée sur l’implantation du Centre culturel.

Province	Répartition des salles occupées par les Centres		Répartition des Centres		Moyenne du nbre de salles occupées
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	
Bruxelles	17	9,7%	7	9,6%	2,4
Province de Liège	47	26,9%	19	26,0%	2,5
Province de Namur	28	16,0%	12	16,4%	2,3
Province du Brabant wallon	12	6,9%	8	11,0%	1,5
Province du Hainaut	47	26,9%	20	27,4%	2,4
Province du Luxembourg	24	13,7%	7	9,6%	3,4
TOTAL OBS.	175	100%	73	100%	2,4

Tableau 9: moyenne de salles par Provinces

Caractéristiques des salles

Selon les salles, le nombre de places assises oscille entre 20 et 3.000. En termes de jauge maximale, les Centres peuvent accueillir jusqu'à 40.018 personnes en place assise. En place debout, la jauge maximale est de 43.504 places (selon les salles, le nombre maximum de places varie de 20 à 5.000 places).

Aux extrêmes, on trouve 2 salles de moins de 50 places (1 %) et 3 salles de plus de 1.000 places (1,7 %), le nombre de salles le plus élevé (17 %) offrant de 100 à 150 places.

Sur ces 175 salles, la moitié d'entre elles peut être réduite en fonction du type de spectacles et un peu moins de la moitié (46 %) est d'un usage spécifique aux Centres. 40 % de ces salles sont uniquement dédiées à la culture. Pour plus de la moitié des salles occupées (55 %), l'agenda d'occupation de la salle est fixé par le Centre. Cette caractéristique correspond essentiellement aux Centres qui disposent de leurs propres salles.

Jauge maximale en places assises	Nb. cité	Fréq.
Moins de 50 places	2	1,1%
De 50 à 100 places	26	14,9%
De 100 à 150 places	30	17,1%
De 150 à 200 places	19	10,9%
De 200 à 250 places	24	13,7%
De 250 à 300 places	16	9,1%
De 300 à 400 places	17	9,7%
De 400 à 500 places	18	10,3%
De 500 à 750 places	13	7,4%
De 750 à 1.000 places	2	1,1%
1.000 places et plus	3	1,7%
non réponse	5	2,9%
TOTAL OBS.	175	100%

Tableau 10: nombre de salles et jauge maximale

Appréciation de l'état des salles et de l'infrastructure

Appelée à donner une appréciation générale sur l'état des infrastructures, une majorité des Centres (70 %) estime que la scène de spectacle est satisfaisante (52 %) à très satisfaisante (20 %), et que le confort du public (acoustique, qualité des sièges,...) est satisfaisant (36 %) à très satisfaisant (32 %).

Les deux appréciations plus faibles portent, d'une part, sur la signalétique de la localisation du Centre qualifiée d'inexistante à médiocre (60 %), et d'autre part, sur l'accessibilité du Centre par les transports en commun jugée inexistante ou médiocre (46 %).

En croisant l'état des infrastructures avec la catégorie de reconnaissance, on relève que les Centres locaux de catégorie 4 attribuent, en moyenne, des notes plus faibles aux différents points à apprécier (sauf espace accueil/bar et accessibilité par les transports en commun) et, à l'inverse, les Centres régionaux estiment disposer d'infrastructures globalement satisfaisantes. Par contre, pour ces derniers, la question de l'accessibilité par les transports en commun est jugée médiocre.

À la question de savoir si ces salles se prêtent généralement à tout type de spectacles (danse, musique classique, musique non classique, spectacles pluridisciplinaires, théâtre adulte, théâtre enfance et jeunesse, cirque, arts forains, arts de la rue et conte), près de neuf dixièmes des Centres (de 85 à 92 %) donnent un avis positif, les appréciations les plus faibles portant sur la danse (61 %) et sur le cirque, les arts forains et les arts de la rue (60 %).

État global	0 (inexistant)		1 (état médiocre)		2 (état satisfaisant)		3 (état très satisfaisant)		Moyenne	Non réponse	Total
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%			
Confort du public (acoustique, sièges,...)	2	2,4%	16	19,3%	30	36,1%	27	32,5%	2,1	8	83
Scène de spectacle	4	4,8%	10	12,0%	43	51,8%	17	20,5%	2	9	83
Loge(s)	9	10,8%	15	18,1%	36	43,4%	16	19,3%	1,8	7	83
Équipement son	12	14,5%	14	16,9%	31	37,3%	19	22,9%	1,8	7	83
Équipement lumière	8	9,6%	12	14,5%	32	38,6%	24	28,9%	2	7	83
Espace accueil/bar	6	7,2%	14	16,9%	38	45,8%	18	21,7%	1,9	7	83
Espace de stationnement	3	3,6%	11	13,3%	38	45,8%	24	28,9%	2,1	7	83
Accessibilité du Centre par les transports en commun	15	18,1%	23	27,7%	30	36,1%	8	9,6%	1,4	7	83
Signalement de la localisation du Centre	21	25,3%	29	34,9%	21	25,3%	4	4,8%	1,1	8	83

Tableau 11: appréciation des infrastructures

Diffusion en "arts vivants" en 2008

Plus de la moitié des Centres (57 %) déclarent, en termes de nombre de spectacles, que leurs programmations étaient semblables à celles des années antérieures ainsi qu'en diversité de disciplines présentées (59 %), et 43 % de ces Centres estiment que cette programmation a eu un impact positif sur la fréquentation des publics.

Si votre Centre a fait de la diffusion en 2008 et, eu égard à ce qui a été fait les années précédentes, diriez-vous que votre programmation de 2008 a été :	En termes de nombre de spectacles diffusés		En termes de diversité (disciplines) de spectacles diffusés		En termes de fréquentation du public	
	Nb.cit.	Fréq.	Nb.cit.	Fréq.	Nb.cit.	Fréq.
plus importante	29	34,9%	29	34,9%	36	43,4%
moins importante	6	7,2%	3	3,6%	16	19,3%
semblable aux années antérieures	47	56,6%	49	59,0%	28	33,7%
non réponse	1	1,2%	2	2,4%	3	3,6%
TOTAL OBS.	83	100%	83	100%	83	100%

Tableau 12: caractéristiques de 2008 pour la diffusion en "arts vivants"

En croisant les rubriques ci-dessus avec les catégories de Centres, on relève :

■ En termes de spectacles diffusés :

- Les Centres locaux de catégorie 4 estiment, dans une plus forte proportion (75 %), que leur programmation en 2008 a été plus importante.
- Les Centres locaux de catégorie 2 estiment, dans une plus forte proportion (71 %), que leur programmation en 2008 a été semblable à celles des années antérieures.
- Les Centres locaux de catégorie 3 (13 %) estiment que leur programmation en 2008 a été moins importante.

■ En termes de diversité (disciplines) de spectacles diffusés :

- Les Centres locaux de catégorie 4 estiment, dans une plus forte proportion (75 %), que leur programmation en 2008 a été plus importante.
- Les Centres locaux et régionaux de catégorie 2 estiment, dans une plus forte proportion (respectivement 76 % et 100 %), que leur programmation en 2008 a été semblable à celles des années antérieures.

■ En termes de fréquentation du public :

- Les Centres locaux de catégorie 4 estiment, dans une plus forte proportion (87 %), que leur fréquentation en 2008 a été plus importante.
- Les Centres locaux de catégorie 2 estiment, dans une plus forte proportion (35,3 %), que leur fréquentation en 2008 a été moins importante.

Types de spectacles diffusés

Plus de 70 % des Centres déclarent axer leurs programmations sur certaines disciplines. Ce sont surtout les Centres locaux et régionaux de catégorie 1 qui sont proportionnellement plus focalisés dans leurs programmations. À l'examen, les pratiques artistiques qui en bénéficient le plus, sont les suivantes :

- le théâtre pour l'enfance et la jeunesse (40 Centres sur 83, soit 48 %)
- le théâtre adulte (37 Centres sur 83, soit 44 %)
- la musique non-classique (33 Centres sur 83, soit 40 %)

Suivies par le spectacle multidisciplinaire (24 %), la musique classique (18 %), le cirque, les arts forains et le conte (12 % chacun) et la danse (6 %)¹⁶.

Cette tendance n'est pas une particularité de l'année 2008 : pour 76 % des Centres, elle perdure depuis au moins 5 ans.

Pour un nombre élevé de Centres (75 %), la programmation est influencée par la présence d'autres opérateurs culturels situés dans la région proche, et ce sont surtout les Centres régionaux et locaux de catégorie 1 (86 % et 100 %) qui ressentent plus que les autres cette influence. Cet autre opérateur est bien souvent un Centre culturel régional (61 %), local (64 %), un théâtre subventionné (26 %) ou encore un "autre" opérateur. Ce dernier peut être une académie de musique, un "Palais des Beaux-arts", un Centre culturel communal non reconnu ou encore un opérateur culturel privé,...

Promotion de la programmation

Les trois principaux médias utilisés par les Centres pour assurer la publicité de la programmation sont :

- le site Internet : 82 %, au moins une fois par semaine ou par mois,
- les affiches et flyers : 83 %, au moins une fois par semaine ou par mois,
- la lettre d'information électronique : 71 %, au moins une fois par semaine ou par mois.

Les envois "papier", à l'exception des flyers, tendent à se limiter à "quelques fois par an" et "au moins une fois par mois", avec l'envoi de l'agenda par voie postale sur base d'un fichier d'adresses (82 %), la mise à disposition de l'agenda dans des lieux publics (78 %), une distribution toutes boîtes de l'agenda (73 %). Près de 40 % des Centres déclarent ne jamais acheter d'espaces publicitaires dans des magazines, journaux, TV ou radios.

La publicité de la programmation est encore assurée régulièrement (au moins une fois par mois ou par semaine) par :

- des communiqués de presse,
- le journal communal,
- Facebook,
- des SMS,
- des invitations.

¹⁶ Ces résultats font appel à la mémoire du répondant (83 Centres) qui établit spontanément cette hiérarchie dans la programmation. Dans l'examen des "fiches-spectacles" complétées (point 3.2), on constatera (sur 69 Centres) un autre classement qui positionne en premier le théâtre adulte, avec un léger écart (3 %) sur le théâtre pour l'enfance et la jeunesse.

Dans près de 40 % des Centres, on trouve une personne attachée exclusivement à la communication. Cette fonction est quasi systématique dans les Centres régionaux et on la retrouve également dans la moitié des Centres locaux de catégories 1 et 2. On relève que c'est surtout à partir de 14 ETP que cette fonction en interne devient plus systématique. La création des supports liés à la communication est réalisée en interne pour quasi la totalité des Centres qui répondent à cette question (75 sur 76).

La grande majorité des Centres développent leur site Internet propre (69 Centres); pour les autres (12), leurs activités sont répertoriées sur un autre site (communal). Ces Centres sont des Centres de catégorie 3 (8 Centres), de catégories 2 et 4 (4 Centres).

Votre Centre dispose-t-il de son site Internet ?

Si oui,	Oui		Non		Non-réponses		Total	
	Nb.cit.	Fréq.	Nb.cit.	Fréq.	Nb.cit.	Fréq.	Nb.cit.	Fréq.
est-il possible de s'abonner en ligne ?	16	23,2%	49	71,0%	4	5,8%	69	100,0%
est-il possible de réserver en ligne des spectacles ?	18	26,1%	49	71,0%	2	2,9%	69	100,0%
votre Centre assure-t-il un suivi des statistiques de fréquentation?	32	46,4%	35	50,7%	2	2,9%	69	100,0%
un lien vers votre site figure-t-il sur le site de la commune/ville ?	61	88,4%	6	8,7%	2	2,9%	69	100,0%

Tableau 13 : site Internet propre au Centre

Provenance du public

En moyenne, plus de la moitié des publics des Centres provient de l'entité sur laquelle le Centre est établi :

- la part du public provenant de l'entité (56 % en moyenne) varie, selon les arrondissements, de 17 % (Huy) à 80 % (Philippeville),
- la part du public provenant de l'arrondissement (33 % en moyenne) varie de 10 % (Ath) à 53 % (Verviers),
- la part du public "hors arrondissement" (11 % en moyenne) varie de 2 % (Philippeville) à 30 % (Huy).

Arrondissement	Public provenant de l'entité	Public provenant de l'arrondissement	Public hors arrondissement
Arrondissement d'Arlon	-	-	-
Arrondissement d'Ath	73,0%	10,5%	16,5%
Arrondissement de Bastogne	75,0%	20,0%	5,0%
Arrondissement de Bruxelles-Capitale	70,8%	23,0%	6,2%
Arrondissement de Charleroi	56,6%	32,4%	11,0%
Arrondissement de Dinant	67,5%	18,8%	13,8%
Arrondissement de Huy	17,5%	52,5%	30,0%
Arrondissement de Liège	45,7%	45,0%	9,3%
Arrondissement de Marche-en-Famenne	65,0%	27,5%	7,5%
Arrondissement de Mons	52,0%	40,0%	8,0%
Arrondissement de Mouscron	60,0%	30,0%	10,0%

Arrondissement	Public provenant de l'entité	Public provenant de l'arrondissement	Public hors arrondissement
Arrondissement de Namur	75,0%	18,5%	6,5%
Arrondissement de Neufchâteau	60,0%	35,0%	5,0%
Arrondissement de Nivelles	60,6%	30,4%	9,0%
Arrondissement de Philippeville	80,0%	18,0%	2,0%
Arrondissement de Soignies	60,0%	31,3%	8,8%
Arrondissement de Thuin	56,5%	30,0%	13,5%
Arrondissement de Tournai	52,5%	35,0%	12,5%
Arrondissement de Verviers	33,0%	53,0%	14,0%
Arrondissement de Virton	60,0%	25,0%	15,0%
Arrondissement de Waremme	49,0%	36,0%	15,0%
TOTAL	56,5%	32,7%	10,9%

Tableau 14 : provenance des publics par arrondissement

43 % des Centres réalisent des enquêtes pour préciser le profil de leurs publics. Ce sont les Centres locaux de catégorie 1 (67 %) qui développent le plus cette pratique. À l'inverse, ce sont les Centres locaux de catégorie 3 (72 %) et les Centres régionaux de catégorie 1 (67 %) qui développent le moins cette pratique.

En ce qui concerne la tarification pratiquée par les Centres, les formules les plus courantes sont, dans l'ordre décroissant :

- la tarification différenciée (47 %)
- la tarification unique (12 %)
- l'abonnement tout spectacle (choix de (x) spectacles) 11 %
- l'abonnement par discipline artistique (6 %)
- autres (carte de réduction, prévente) 7 %

Collaboration entre Centres culturels

Pour la diffusion, plus de la moitié des Centres culturels locaux (53 %) déclarent que la collaboration avec le Centre culturel régional est peu importante (36 %), voire inexistante (17 %). On relève néanmoins 17 % de Centres locaux qui déclarent une collaboration importante et très importante avec le Centre culturel régional. Ce sont les Centres qui emploient, en moyenne, le moins d'ETP. La collaboration entre Centres culturels locaux est jugée peu importante (68 %) et inexistante (4 %).

Toujours pour la diffusion, les Centres culturels régionaux estiment que la collaboration est importante (25 %) et très importante (62 %) avec les communes et Centres locaux affiliés. Avec les Centres locaux non affiliés, cette collaboration s'atténue : 12 % pour "très importante" et 37 % pour "peu importante". Entre Centres culturels régionaux, 75 % des Centres estiment cette collaboration peu importante.

Subside "Art et Vie"

Les choix de programmation pratiqués par les Centres culturels sont fortement conditionnés par le subside "Art et Vie". Ainsi, les Centres estiment que son impact est élevé (41 %) et très élevé (41 %). L'impact est jugé peu élevé pour 12 % d'entre eux. Le croisement de cette variable avec la catégorie de reconnaissance des Centres montre que ce sont les Centres Culturels Locaux (CCL3, 55 %), (CCL2, 41 %), (CCL1, 38 %) et (CCL4, 37 %) qui estiment cet impact très élevé. Les Centres régionaux de catégories 1 et 2 (83 %), les CCL1 (48 %) et les CCL4 (37 %) estiment que cet impact est élevé. En croisant cette variable avec les Provinces, la répartition des Centres qui déclarent que l'impact est élevé à très élevé s'échelonne de la manière suivante :

- Province du Brabant wallon : 99 %
- Province de Namur : 92 %
- Province du Luxembourg : 88 %
- Province de Liège : 86 %
- Bruxelles : 71 %
- Province de Hainaut : 68 %

Aide à la création dans les arts vivants

Pour cette étude, la définition utilisée est issue des entretiens préparatoires avec les responsables des Centres culturels.

L'aide à la création renvoie à différentes pratiques rencontrées dans les Centres culturels. Il s'agit à la fois d'un processus de production d'une œuvre, d'une coproduction, d'un préachat ou encore de tout soutien humain, logistique et technique, d'aides-services mis à disposition des artistes, pour qu'aboutisse une œuvre. La résidence est notamment une modalité de soutien à la création.

De ce point de vue et de manière générale, près de 80 % des Centres culturels déclarent faire de l'aide à la création. Pour l'année 2008, ils sont 66 % à l'avoir fait (55 Centres sur 83). En croisant cette donnée avec la catégorie de reconnaissance, les Centres locaux de catégories 2 (9 Centres sur 17, soit 52 %) et 3 (15 Centres sur 29, soit 53 %) déclarent pratiquer ce soutien dans une moindre mesure que les Centres locaux de catégorie 4 (6 Centres sur 8 soit, 75 %) et de catégorie 1 (17 sur 21, soit 81 %). Les Centres régionaux de catégories 1 et 2 déclarent tous pratiquer l'aide à la création (100 %).

En croisant cette variable avec le nombre d'ETP, l'aide à la création concerne toutes les structures mais elle devient plus fréquente dans les Centres occupant au minimum 8 ETP sous contrat.

Disciplines	Production		Coproducton		Préachat		Mise à disposition d'aides-services (moyens humains/ techniques/logistiques)		Total (en termes de nombre de projets soutenus)	
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.
Danse	0	0,0%	9	2,8%	0	0,0%	27	8,4%	36	11,2%
Musique classique	0	0,0%	14	4,3%	1	0,3%	19	5,9%	34	10,6%
Musique non classique	1	0,3%	12	3,7%	3	0,9%	34	10,6%	50	15,5%
Spectacles pluridisciplinaires	2	0,6%	1	0,3%	3	0,9%	12	3,7%	18	5,6%
Théâtre adulte	8	2,5%	34	10,6%	8	2,5%	63	19,6%	113	35,1%
Théâtre pour l'enfance et la jeunesse	7	2,2%	6	1,9%	21	6,5%	15	4,7%	49	15,2%
Cirque, arts forains, arts de la rue	0	0,0%	1	0,3%	5	1,6%	8	2,5%	14	4,3%
Conte	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	7	2,2%	8	2,5%
Total (nombre de projets soutenus)	18	5,6%	77	23,9%	42	13,0%	185	57,5%	322	100,0%

Tableau 15 : aide à la création par discipline artistique

Parmi les 55 Centres qui ont fait de l'aide à la création, 13 ne donnent pas d'informations sur le type de projets soutenus. Pour les 42 autres, on totalise 322 projets. La mise à disposition d'aides-services est la forme la plus répandue de soutien à la création (185 projets, soit 57 %), en comparaison de la production qui représente 6 % du total de l'aide à la création. Par discipline, c'est le théâtre adulte qui concentre le plus de projets de soutien, avec 113 projets, soit 35 % du total des projets renseignés. Ces 55 Centres ont soutenu en moyenne 53 % de projets amateurs pour 47 % de projets professionnels. Comparée aux années antérieures, pour plus de la moitié des Centres (55 %), l'année 2008 a été semblable, tant en nombre qu'en diversité des projets soutenus. L'autre moitié se partage en augmentation (26 %) ou en diminution (15 %) de projets soutenus.

Pour apporter ce soutien à la création, seuls 4 Centres déclarent bénéficier de subsides spécifiques d'aide à la création (subside "Centre dramatique", subside extraordinaire "Centre culturel", subsides particuliers liés à une coproduction avec le Théâtre National).

En termes de collaboration interne au secteur des Centres culturels, plus de 60 % des Centres locaux déclarent que pour l'aide à la création, la collaboration est peu importante (24 %) et inexistante (37 %) avec les Centres culturels régionaux, et encore moins importante ou inexistante entre Centres culturels locaux (85 %). Pour les Centres culturels régionaux, la collaboration interne au secteur n'existe pratiquement pas : elle est jugée peu importante ou inexistante avec les communes et Centres locaux affiliés (75 %) et avec les autres Centres culturels régionaux (87 %).

3. Diffusion

Pour rappel, cette seconde partie portant sur l'activité de diffusion et de soutien à la création ne concerne que la Wallonie. En effet, malgré les nombreuses relances auprès de l'ensemble des Centres culturels, au total, 71 Centres, dont 69 Centres culturels situés en Wallonie, ont complété les fiches-spectacles. Les deux Centres culturels bruxellois qui ont complété le questionnaire n'étant pas suffisamment représentatifs de l'activité de diffusion des Centres culturels à Bruxelles, le comité d'accompagnement a décidé de traiter les données uniquement pour les Centres culturels wallons, afin de ne pas biaiser l'analyse. Les résultats qui suivent s'appuient donc sur les réponses fournies par ces 69 Centres culturels wallons sur 104, soit 66 % des Centres.

Bien que l'on constate quelques décalages en termes de représentativité des Centres par Province et arrondissement, les résultats qui sont analysés ici sont tout à fait représentatifs de l'activité de diffusion des Centres culturels en Wallonie. En effet, les dernières relances sélectives ont fait en sorte que les diffuseurs les plus importants complètent leurs fiches-spectacles.

Précisions sur le périmètre de l'étude

Province	Centres culturels ayant complété leurs fiches-spectacles		Centres culturels reconnus et situés en Wallonie		Taux de participation
	Nb. cit.	Fréq.	Nb. cit.	Fréq.	Fréq.
Province de Liège	19	27,5%	25	24,0%	76,0%
Province de Namur	13	18,8%	20	19,2%	65,0%
Province du Brabant wallon	8	11,6%	12	11,5%	66,7%
Province du Hainaut	22	31,9%	35	33,7%	62,9%
Province du Luxembourg	7	10,1%	12	11,5%	58,3%
TOTAL OBS.	69	100%	104	100%	66,3%

Tableau 16: représentativité des Centres par Province

La représentativité pour les Provinces est pratiquement atteinte en observant toutefois une légère surreprésentation pour Liège (les Centres situés dans cette Province représentent 24 % du total des Centres reconnus et dans cette étude, ils représentent 27,5 %). Au niveau des arrondissements, les taux de participation qui n'atteignent pas 50 % se situent dans les arrondissements de Philippeville et de Thuin. Les arrondissements qui réalisent juste l'équilibre (50 %) sont ceux d'Arlon, de Marche-en-Famenne, de Neufchâteau et de Tournai.

Parmi les 69 Centres qui participent à l'étude, 57 sont des Centres locaux (70 %), et 12 sont régionaux (100 %). Le taux de participation des Centres locaux est de 61,9 % (57 Centres sur 92 participant à l'étude), tandis que celui des Centres régionaux est de 100 %.

Le questionnaire envoyé aux Centres demandait, pour chaque représentation organisée en 2008, les informations suivantes :

- date de la représentation, titre du spectacle,
- nom de la compagnie ou de l'artiste
- catégorie de spectacle
- siège social de la compagnie ou de l'artiste (en Communauté française, flamande, germanophone ou à l'étranger)
- nombre d'artistes sur scène
- cachet artistique et frais annexes
- subsides obtenus
- programmation dans le cadre d'Asspropro, programmation en propre ou en collaboration
- prix (tarif prix plein) et places disponibles dans la salle
- objectifs à atteindre en termes de places, jauge fixée par l'artiste
- fréquentation, lieu de diffusion et public cible

Nombre de représentations et catégories de spectacles

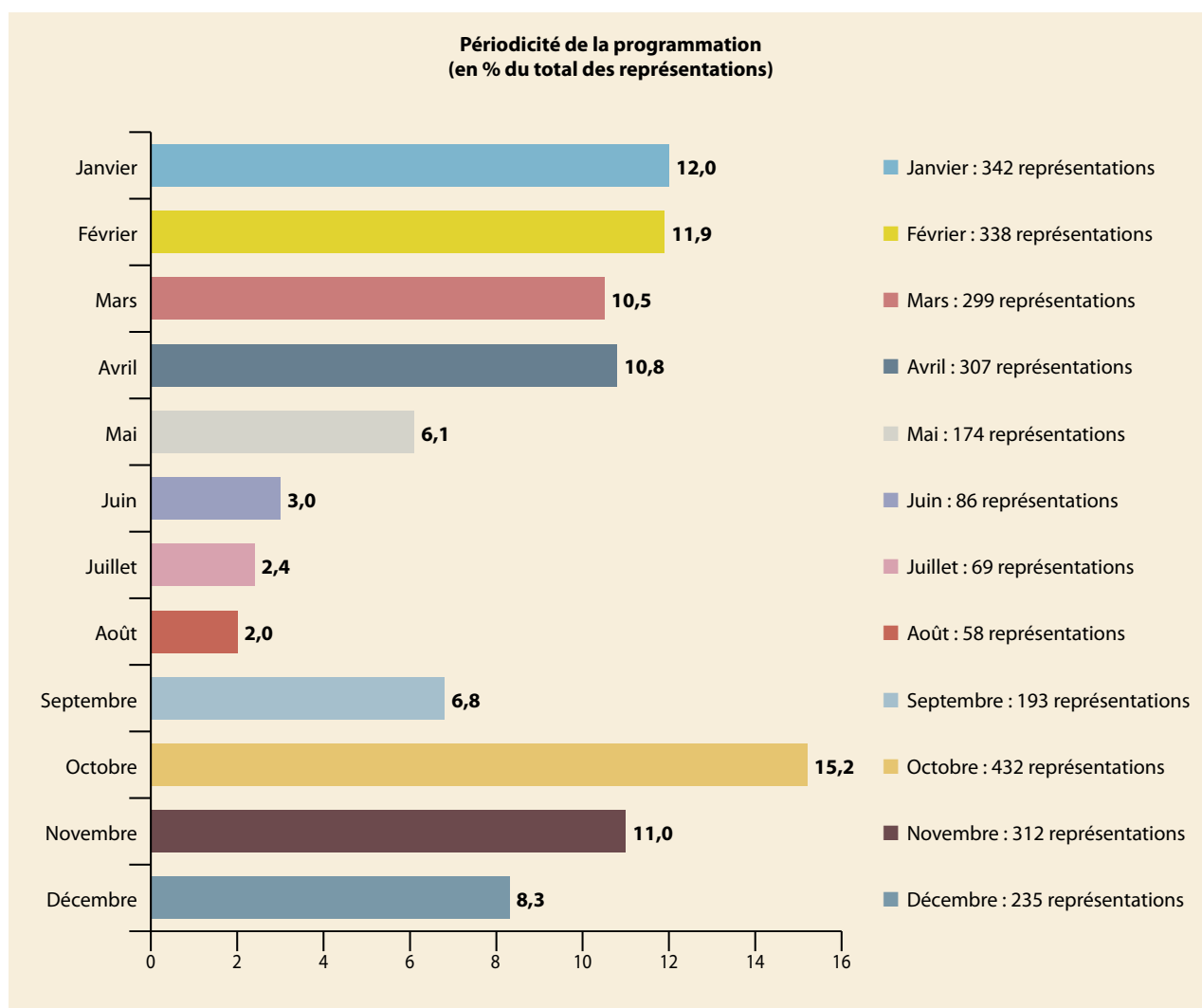
Pour les 69 Centres ayant complété les fiches-spectacles, on totalise 2.845 représentations en 2008, soit une moyenne de 41 représentations par Centre ou une médiane de 21 représentations. Par Centre, ce chiffre oscille entre 3 spectacles (CCL 3) et 275 (CR 1). Ces 2.845 représentations correspondent à 1.069 spectacles différents recensés, soit une moyenne de 2,6 représentations par spectacle. Le nombre de représentations par spectacle oscille entre 1 et 47, et 691 spectacles ont fait l'objet d'une seule représentation. En extrapolant ces chiffres par catégorie de reconnaissance, on obtiendrait pour l'ensemble des Centres culturels wallons (104), un nombre total de 3.658 représentations pour l'année 2008. Les Centres régionaux de catégorie 1 contribuent à plus de 40 % de la diffusion réalisée en 2008 et un cinquième de celle-ci se déroule en octobre.

Catégories de reconnaissance	Nombre total de représentations	Moyenne par catégorie de reconnaissance	Extrapolation
Centres régionaux de catégorie 1	1.243	138,1	1.243
Centres régionaux de catégories 2-3	184	61	184
Centres locaux de catégorie 1	645	37,9	873
Centres locaux de catégorie 2	246	22,4	559
Centres locaux de catégorie 3	442	18,4	663
Centres locaux de catégorie 4	85	17,0	136
Total	2.845		3.658

Tableau 17 : nombre total de représentations par catégorie de Centres et extrapolation

La programmation des spectacles se déroule sans discontinuité tout au long de l'année, avec toutefois de fortes variations selon les mois. Ainsi, c'est en juin, juillet et août que la programmation est la moins importante (7,4 % du nombre total de la programmation pour ces trois mois), et c'est en octobre qu'elle connaît un "pic", avec 432 représentations, soit 15,2 % du total des représentations. Les mois de "forte programmation" qui suivent sont ceux de janvier (342), février (338), novembre (312), avril (307), mars (299) et décembre (255). En croisant par catégorie de clusters, les programmations sont les suivantes (entre parenthèses, le mois de la plus forte programmation) :

- grandes villes et villes régionales: 1.007 spectacles (185 en octobre)
- villes centres en milieu rural: 342 spectacles (43 en octobre)
- villes moyennes à revenus élevés: 269 spectacles (52 en janvier)
- communes centres et centres touristiques: 241 spectacles (41 en octobre)
- communes avec activités économiques en zone urbaine ou en agglomération: 189 spectacles (30 en février)
- petites villes: 161 spectacles (24 en avril)
- communes résidentielles en zone périurbaine ou frontalière: 141 spectacles (28 en octobre)
- communes semi-urbanisées: 124 spectacles (27 en janvier)
- communes avec activités économiques en zone rurale ou semi-urbaine: 111 spectacles (40 en juillet)
- pôles urbains périphériques, les conurbations: 97 spectacles (15 en avril)
- communes résidentielles à niveau de revenus élevés: 76 spectacles (11 en avril)
- communes résidentielles en zone rurale: 39 spectacles (11 en octobre)
- communes rurales à dominante agricole et à faibles activités touristiques: 39 spectacles (6 en juillet)
- communes rurales à dominante forestière avec activités touristiques: 9 spectacles (3 en octobre).



Graphique 3: périodicité de la programmation

Par catégorie de spectacles¹⁷, on constate que le théâtre adulte général (701 représentations) et le théâtre général jeune public (496 représentations) représentent à eux seuls 42 % de la programmation des Centres wallons. Ces catégories sont suivies par les arts forains (174 représentations) et les musiques non classiques en général : chanson jeune public (150), chanson française (107), musique du monde (99), musique non classique indéfinie (98) et jazz (97), qui totalisent ensemble 551 représentations. Le tableau ci-dessous présente une répartition plus affinée des catégories de spectacles : en première colonne, le nombre total de représentations en Région wallonne et en deuxième colonne, le poids de cette diffusion par rapport à l'ensemble de la programmation (exprimée en pourcentage).

Catégorie de spectacles	Nb.cité	Fréquence
théâtre adulte général (TAG)	701	24,6%
théâtre général jeune public (TEG)	496	17,4%
arts forains tout public (TAF)	174	6,1
musique non classique : chanson jeune public (MNE)	150	5,3%
musique non classique : chanson française (MNC)	107	3,8%
musique non classique : musique du monde (MNM)	99	3,5%
musique non classique (MN)	98	3,4%
musique non classique : jazz (MNJ)	97	3,4%
danse contemporaine (DCT)	95	3,3%
conte (CONTE)	93	3,3%
théâtre de marionnettes, d'objets ou d'ombres pour jeune public (TEM)	85	3%
musique classique (MC)	83	2,9%
spectacles musicaux (SMU)	75	2,6%
théâtre action (TAA)	66	2,3%
musique non classique : rock (MNR)	51	1,8%
sociétés musicales amateurs (MS)	40	1,4%
spectacles pluridisciplinaires (SPL)	30	1,1%
théâtre action jeune public (TEA)	20	0,7%
musique non classique : musique insolite (MNI)	20	0,7%
théâtre dialectal (TAD)	19	0,7%
musique non classique contemporaine (MNT)	11	0,4%
musique non classique : musiques urbaines, hip hop (MNU)	6	0,2%
spectacles de poésie et littérature (PLI)	6	0,2%
théâtre de marionnettes, d'objets ou d'ombres pour adultes (TAM)	5	0,2%
danse folklorique (DFO)	5	0,2%
musique non classique : blues (MNB)	5	0,2%
arts forains jeune public (TEF)	3	0,1%
musique non classique : percussions (MNP)	3	0,1%
danse jeune public (DJP)	3	0,1%
Non-réponse	199	7%
TOTAL OBS.	2845	100%

Tableau 18 : répartition des représentations en fonction de la catégorie de spectacles et en pourcentage par arrondissement de la programmation

En croisant la catégorie de spectacles avec les clusters, on relève que 42,5 % du théâtre adulte général est diffusé dans les "grandes villes et villes régionales" et que 60 % du théâtre général jeune public est diffusé dans les communes

17 Voir note de bas de page 15.

“centres” (communes centres et centres touristiques, grandes villes et villes régionales, villes moyennes à revenus élevés).

Artistes

L'ensemble de cette diffusion a permis d'accueillir au total 14.207 artistes. En extrapolant ce résultat aux 104 Centres reconnus en Wallonie, on atteindrait la somme de 21.492 artistes sur scène dans les Centres culturels wallons pour l'année 2008. Cette somme correspond au nombre total de prestations artistiques individuelles en 2008. En croisant par catégorie de reconnaissance, nous obtenons la ventilation suivante :

Catégories de reconnaissance	Moyenne du nombre d'artistes sur scène	Extrapolation	
		Nombre de représentations	Nombre total d'artistes sur scène
Centres régionaux de catégorie 1	8,4	1.427	10.464
Centres locaux de catégorie 1	4,6	873	4.015,8
Centres locaux de catégorie 2	4,4	559	2.459,6
Centres locaux de catégorie 3	5,0	663	3.315,0
Centres locaux de catégorie 4	9,1	136	1.237,6
Total	6,0	3.658	21.492

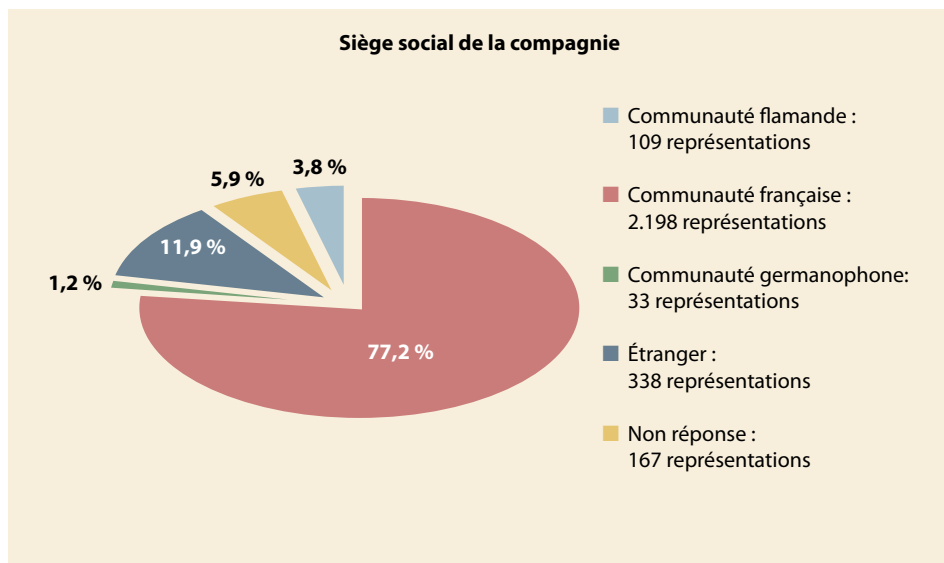
Tableau 19: nombre moyen d'artistes par catégorie de Centres et nombre total d'artistes pour les Centres culturels en Région wallonne. (Extrapolation des résultats obtenus pour les 69 Centres wallons ayant participé aux fiches-spectacles. Calcul basé sur le nombre total de représentations pour les 104 Centres wallons.)

Ces artistes ou compagnies sont, pour l'essentiel, issus de la Communauté française Wallonie-Bruxelles (77 %) avec 2.198 représentations. Les artistes de la Communauté flamande représentent 3,8 % (109 représentations) et les artistes de la Communauté germanophone représentent 1,2 % (33 représentations).

Pour les 338 représentations qui accueillent des artistes dont le siège social est à l'étranger, on en dénombre 238 prestées par des artistes établis en France (70 %) et les 30 % restant proviennent du Canada (4,4 %), du Luxembourg (3,3 %), de l'Italie (2,7 %), des Pays-Bas et de la Suisse (2,1 %), d'Allemagne et du Royaume-Uni (1,2 %). On dénombre encore 17 autres pays dont une bonne partie hors Europe.

Les spectacles présentés par des artistes ou compagnies étrangères relèvent principalement de 5 catégories différentes :

- le théâtre adulte général: 20,4 %, soit 69 représentations sur 338
- les arts forains tout public: 13 %, soit 44 représentations sur 338
- le théâtre général jeune public: 11,5 %, soit 39 représentations sur 338
- la musique non classique - chanson française: 11 %, soit 37 représentations sur 338
- la musique non classique - musique du monde: 9,8 %, soit 33 représentations sur 338



Graphique 4 : origine de l'artiste ou de la compagnie

Parmi les 2.845 représentations déclarées, 84 d'entre elles sont proposées dans le cadre d'Asspropro¹⁸.

En prenant en considération les données Asspropro, on relève 115 représentations en 2008, dont 87 dans 44 Centres culturels locaux et 28 dans 9 Centres régionaux. 76 représentations concernent des artistes de la CFWB et 39 des artistes étrangers. Près de la moitié de ces spectacles (47 %) relève du théâtre adulte général, suivi des musiques du monde (16 %), des spectacles musicaux (9 %) du conte (9 %), du jazz et du blues (8 %) et des arts forains (6 %). Toutes les catégories de Centres ont programmé des spectacles proposés par Asspropro.

Subsides

Près de la moitié de ces représentations a bénéficié d'un subside "Art et Vie" Communauté française (49 %) et/ou Province (47 %). La grande majorité de ces représentations a cumulé ces deux subsides (1.272 représentations).

En croisant avec les catégories de spectacles, celles qui bénéficient du subside "Art et Vie", pour au moins la moitié de la programmation déclarée, sont les suivantes¹⁹:

- théâtre de marionnettes, d'objets ou d'ombres pour adultes : 86 % (soit 73 spectacles sur 85)
- théâtre action jeune public : 85 % (17 sur 20)
- danse contemporaine : 77 % (73 sur 95)
- théâtre général jeune public : 76 % (377 sur 496)
- théâtre action : 70 % (46 sur 66)
- musique non classique blues : 60 % (3 sur 5)
- musique non classique jeune public : 59 % (89 sur 150)
- spectacle pluridisciplinaire : 53 % (16 sur 30)
- musique classique : 53 % (44 sur 83)

¹⁸ Ces données ne correspondent pas au décompte établi par Asspropro qui relève, pour 14 spectacles différents, 115 représentations en 2008 dont 87 dans 44 CCL et 28 dans 9 CCR. Pour rappel, l'enquête se basait sur la déclaration des répondants. En considérant les données Asspropro, la moyenne générale des spectacles programmés dans les Centres culturels wallons s'élève alors à 4 %, soit un pourcentage de plus que dans les résultats de l'enquête.

¹⁹ Voir résultats complets dans le tableau récapitulatif n°26, pp. 34-35.

Le subside de Wallonie-Bruxelles-International (WBI, ex CGRI) est accordé aux catégories de spectacles suivantes :

- musique non classique contemporaine : 27 %
- arts forains tout public : 22 %
- musique non classique - blues : 20 %
- musique non classique - chanson française : 20 %

Deux tiers des représentations (67 %) sont diffusées dans le cadre d'une programmation "en propre", et 22 % en collaboration (11 % de non-réponses). Pour certaines catégories de spectacles, ces collaborations sont plus importantes, et notamment pour les musiques urbaines et les arts forains jeune public programmés à 100 % en collaboration, les sociétés musicales amateurs à 85 % et la danse folklorique à 80 %.

C'est dans les Centres locaux que la part de programmation "en propre" est la plus élevée (82 % à 65 %) et dans les Centres régionaux de catégories 2 et 3 que la part de programmation en collaboration est la plus importante (48 % et 74 %). C'est dans les Centres locaux et régionaux de catégorie 1 que la collaboration est la plus faible (13 % et 18 %).

Coût de la diffusion

Cachet artistique

L'ensemble des représentations diffusées en 2008 a coûté, aux Centres culturels wallons qui ont complété les fiches-spectacles, la somme de 5.023.912 € en frais artistiques²⁰. Le coût moyen par représentation est de 1.889 €, le coût médian, 1.200 €. En extrapolant ces chiffres à l'ensemble des Centres culturels wallons, on obtient la somme de 6.529.517 € qui se répartit, par catégorie de Centres, de la manière suivante :

Catégorie de reconnaissance	Cachet artistique moyen	Cachet artistique médian	Montant total des cachets	Extrapolation
Centres régionaux de catégories 1, 2, 3	2.508,7	1.500	3.288.862,8	3.609.027,30
Centres locaux de catégorie 1	1.316,6	1.087	782.039	1.149.391,8
Centres locaux de catégorie 2	1.576,2	1.300	379.868	881.095,8
Centres locaux de catégorie 3	1.202,1	1.000	515.694,3	796.992,3
Centres locaux de catégorie 4	683,9	513	57.448	93.010,4
Sous-total pour les Centres locaux	1.287,1	1.000	1.735.049,3	2.920.490,3
TOTAL	1.889,4	1.200	5.023.912,1	6.529.517,6

Tableau 20 : cachet artistique moyen par catégorie de Centres et extrapolation

En analysant le coût des représentations, croisé avec les clusters dans lesquels se situent les Centres wallons, on constate que c'est dans les villes moyennes à revenus élevés, dans les grandes villes et villes régionales que le cachet artistique moyen est le plus élevé, soit aux environs de 2.550 €. Le cachet artistique moyen le plus faible s'élève à 565 € dans les communes rurales à dominante forestière avec activités touristiques.

²⁰ Le cachet artistique compte le(s) subside(s) reçu(s) sans les frais artistiques annexes.

Frais artistiques annexes²¹

Sont repris dans cette catégorie de frais les droits d'auteur, les commissions d'agence, les frais de location sur base de la fiche technique, les frais de transport, d'hébergement, de restauration et d'accueil. Bien que pour cette question on relève un taux de non-réponses important (24 %) et que, sur les 2.845 représentations diffusées en 2008, près de 5 % n'entraînaient pas de frais artistiques, on totalise pour les autres représentations une somme de 1.107.095 € de frais. En moyenne, par représentation en 2008, il faut donc ajouter 511 € de frais artistiques annexes.

Les catégories de spectacles les plus chères en frais artistiques sont :

- le rock : 1.677 €
- les spectacles pluridisciplinaires : 1.620 €
- la chanson française : 1.073 €
- les musiques urbaines, le hip hop : 1.000 €

Et la catégorie de spectacles "arts forains jeune public" présente les frais artistiques annexes les plus bas, avec une moyenne de 25 €.

Tarifification

Le calcul de la tarification, basée sur le prix plein, donne une moyenne de 7,7 € par spectacle (6 € pour la médiane). Si on distingue les spectacles "jeune public" des autres, on obtient une moyenne de 4,6 € (prix médian de 4 €) pour le jeune public et de 9 € (prix médian de 8 €) pour les autres catégories de spectacles. Il faut par ailleurs prendre en compte le fait que 6,5 % des spectacles ont été diffusés gratuitement, soit 184 représentations.

Analysés sous l'angle du prix moyen, les spectacles qui se situent au-delà du prix moyen (au-delà de 10 €) sont les suivants :

- la chanson française : 15 €
- les musiques urbaines, le hip hop : 13,5 €
- le blues et la musique non classique contemporaine : 12 €
- les spectacles musicaux : 11,1 €
- la musique classique et le rock : 10,7 €
- le théâtre adulte général : 10,5 €

Les spectacles les moins chers (situés en dessous de 5 €) sont les suivants :

- les arts forains jeune public : 1 €
- les sociétés musicales amateurs : 2 €
- la danse jeune public : 3 €
- la chanson jeune public : 4,4 €
- le conte : 4,5 €
- le théâtre général jeune public : 4,7 €

21 Voir en annexe le tableau complet avec les moyennes de cachets et frais artistiques par catégorie de spectacles.

Par catégorie de Centres, les prix moyens pratiqués sont les suivants :

Catégorie de reconnaissance	Prix moyen
Centres régionaux de catégories 1-2-3	9,8
Centres locaux de catégorie 1	6,6
Centres locaux de catégorie 2	7,9
Centres locaux de catégorie 3	6,7
Centres locaux de catégorie 4	5,2
TOTAL	7,7

Tableau 21: prix moyen par catégorie de Centres

En croisant la fréquentation moyenne des représentations et le prix médian d'entrée, toutes catégories de spectacles confondues, on constate que les représentations ayant un prix supérieur à 6 € ont, en moyenne, une fréquentation plus élevée (230 spectateurs) que les représentations dont le prix d'entrée est inférieur à 6 € (173 spectateurs).

Le prix d'entrée n'est donc pas la seule variable expliquant la fréquentation. Celle-ci est aussi liée à d'autres variables comme la catégorie de spectacles ou la notoriété de l'artiste.

Et en croisant avec les clusters²², les prix moyens pratiqués sont les suivants :

Cluster	Prix moyen
Communes résidentielles en zone périurbaine ou frontalière (W1)	9,5
Villes moyennes à revenus élevés (W13)	8,6
Communes "centres" et centres touristiques (W7)	8,6
Grandes villes et villes régionales (W10)	8,5
Petites villes (W2)	8,5
Communes avec activités économiques en zone urbaine ou en agglomération (W11)	7,9
Communes résidentielles à niveau de revenus élevés (W14)	7,6
Pôles urbains périphériques, conurbation (W9)	6,4
Villes "centres" en milieu rural (W12)	6,1
Communes résidentielles en zone rurale (W3)	6,0
Communes rurales à dominante agricole et à faibles activités touristiques (W4)	5,5
Communes semi-urbanisées (W8)	5,5
Communes avec activités économiques en zone rurale ou semi-urbaine (W5)	5,3
Communes rurales à dominante forestière avec activités touristiques (W6)	1,1
TOTAL	7,7

Tableau 22: prix moyen par cluster

22 Voir https://www.dexia.be/nocms/documents/Professioneel/PublicFinance/studies/clusters_FR.pdf

Fréquentation

L'activité de diffusion dans les Centres culturels wallons a rassemblé, en 2008, un total de 556.831 personnes dans les spectacles. En extrapolant ces chiffres et en les croisant avec les catégories de Centres, on obtient les données suivantes :

Catégorie de reconnaissance	Fréquentation moyenne	Extrapolation
Centres régionaux de catégories 1-2-3	294,8	361.569
Centres locaux de catégorie 1	170,6	148.933,8
Centres locaux de catégorie 2	155,0	86.645,0
Centres locaux de catégorie 3	149,5	99.118,5
Centres locaux de catégorie 4	107,0	14.552,0
TOTAL		710.818,3

Tableau 23 : fréquentation moyenne par catégorie de Centres et extrapolation

Les catégories artistiques qui rassemblent en moyenne le plus de participants (plus de 250 personnes) sont²³ :

- les musiques non classiques – percussions : 1.000 personnes
- les musiques urbaines - hip hop : 827 personnes
- le rock : 445 personnes
- les musiques du monde : 337 personnes
- le théâtre dialectal : 326 personnes
- les spectacles musicaux : 296 personnes
- les sociétés musicales amateurs : 284 personnes
- la danse jeune public : 263 personnes
- la musique non-classique - blues : 253 personnes

Les catégories de spectacles qui rassemblent le moins de participants sont :

- le spectacle de poésie et de littérature : 50 personnes
- le théâtre de marionnettes, d'objets ou d'ombres pour adultes : 102 personnes
- le conte : 121 personnes
- les arts forains tout public : 123 personnes
- la musique insolite : 129 personnes

Pour plus d'un tiers des représentations, une jauge a été fixée par l'artiste ou la compagnie. Cette pratique est plus répandue pour certaines catégories de spectacles, telles que :

- le théâtre général jeune public : 73 % des représentations
- la danse contemporaine : 63 % des représentations
- la chanson jeune public : 62 % des représentations
- le théâtre de marionnettes, d'objets ou d'ombres pour jeune public : 54 % des représentations

Ces représentations ont, en moyenne, rempli les salles à raison de 77,2 % des places disponibles ou de la jauge fixée par l'artiste et pour près d'un quart des représentations, toutes les places disponibles étaient occupées.

²³ Voir en annexe les données complètes. Il importe toutefois de pondérer ces fréquentations moyennes déclarées en regard du nombre de représentations. À titre d'exemple, le spectacle de blues qui rassemble en moyenne 253 personnes est programmé cinq fois et le théâtre général adulte qui rassemble en moyenne 232 personnes a fait l'objet de 701 représentations, soit 25 % de l'ensemble.

Par catégorie de reconnaissance, les taux d’occupation se présentent de la manière suivante :

Catégorie de reconnaissance	Rapport entre la fréquentation et le nombre de places disponibles (ou jauge)
Centres régionaux de catégorie 1	81,3
Centres régionaux de catégories 2-3	60,2
Centres locaux de catégorie 1	78,0
Centres locaux de catégorie 2	70,0
Centres locaux de catégorie 3	75,0
Centres locaux de catégorie 4	74,5
TOTAL	77,2

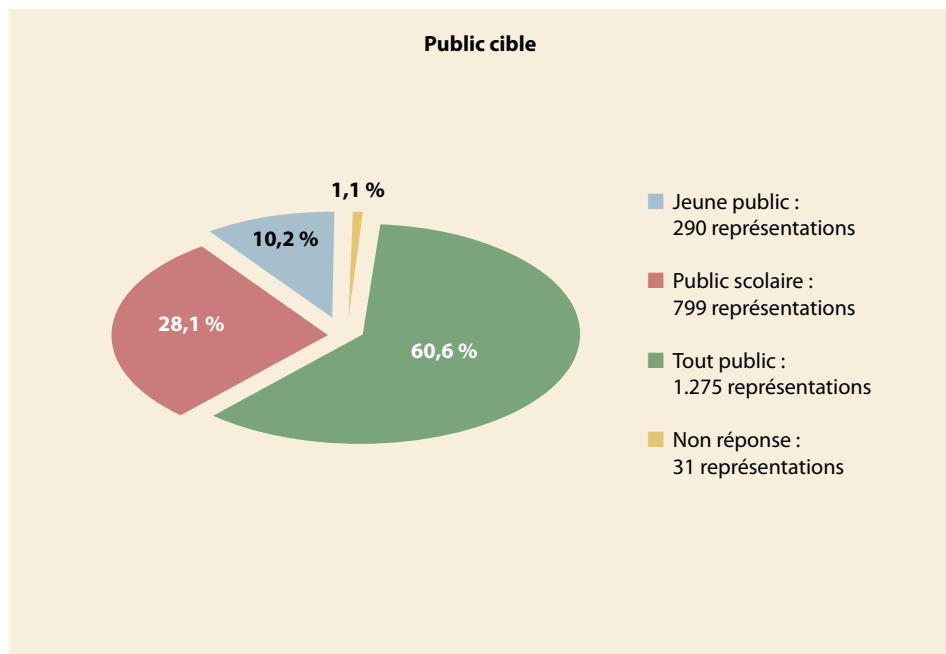
Tableau 24: rapport entre fréquentation et places disponibles par catégorie de Centres

Remplir une salle n’étant pas nécessairement l’objectif à atteindre, nous avons demandé aux Centres culturels d’évaluer le degré de satisfaction en tant qu’organisateur, en établissant un rapport entre l’objectif à atteindre en termes de places à occuper et la fréquentation réelle. Les résultats obtenus montrent que les Centres atteignent 91 % de cet objectif initialement souhaité.

Le meilleur rapport entre fréquentation et objectif relève de la catégorie musique non classique - blues (117 %) et le rapport le plus faible se trouve dans la catégorie musique non classique - percussion, avec une moyenne de 70 %.

Publics

Environ 61 % des représentations s’adressaient au “tout public” (1.725 représentations), 28 % au public scolaire (799 représentations) et 10 % au jeune public.



Graphique 5: répartition des publics

En croisant le public avec la catégorie de spectacle, on retrouvera sans surprise un public majoritairement (soit plus de 50 %) - voire exclusivement - composé de jeunes pour les spectacles qui leur sont particulièrement adressés :

- danse jeune public : 100 % (3 sur 3)
- théâtre action jeune public : 75 % (15 sur 20)
- théâtre général jeune public : 66,5 % (330 sur 496)
- théâtre de marionnettes, d'objets ou d'ombres pour jeune public : 62 % (53 sur 85)
- danse contemporaine : 60 % (57 sur 95)
- conte : 54,8 % (51 sur 93)
- musique non classique – chanson jeune public : 54 % (81 sur 150)

Par catégorie de Centres, on trouvera une répartition des publics qui montre un relatif équilibre entre les types de publics (45/55) pour les Centres culturels locaux, alors que les Centres régionaux privilégieront plutôt le "tout public" (66 %) dans leurs programmations.

Catégorie de reconnaissance	Public cible				TOTAL
	Jeune public	Public scolaire	Tout public	Non réponse	
Centres régionaux	125 (8,8 %)	352 (24,7 %)	938 (65,7 %)	12 (0,8 %)	1.427 (100 %)
Centres locaux de catégorie 1	84 (13,0 %)	236 (36,6 %)	313 (48,5 %)	12 (1,9 %)	645 (100 %)
Centres locaux de catégorie 2	36 (14,6 %)	59 (24,0 %)	150 (61,0 %)	1 (0,4 %)	246 (100 %)
Centres locaux de catégorie 3	34 (7,7 %)	149 (33,7 %)	256 (57,9 %)	3 (0,7 %)	442 (100 %)
Centres locaux de catégorie 4	11 (12,9 %)	3 (3,5 %)	68 (80,0 %)	3 (3,5 %)	85 (100 %)
Sous-total pour les Centres locaux	165 (11,6 %)	447 (31,5 %)	787 (55,5 %)	19 (1,3 %)	1.418 (100 %)
TOTAL	290 (10,2 %)	799 (28,1 %)	1.725 (60,6 %)	31 (1,1 %)	2.845 (100 %)

Tableau 25: public cible par catégorie de Centres

4. Conclusions

Cette synthèse présente le premier état des lieux de la diffusion et de la création des arts vivants dans les Centres culturels de la Communauté française. Bien que les données ne recouvrent pas l'action de tous les Centres²⁴, elles sont représentatives de l'activité de diffusion et d'aide à la création en 2008. Les quelques chiffres qui suivent révèlent les aspects les plus significatifs de cette activité.

Le "Réseau des Centres Culturels"²⁵ dispose en Communauté française de près de 200 salles de spectacles pouvant accueillir de 40.000 personnes en places assises à 43.000 personnes en places debout. Près de 80 % des Centres déclarent faire de l'aide à la création et ils sont 66 % (55 /83) à avoir soutenu des projets en 2008, qui se répartissent en 53 % de projets amateurs et 47 % de projets professionnels. La mise à disposition d'aides/services est la forme la plus répandue de soutien à la création (185 projets, soit 57 %) en comparaison de la production qui représente 6 % du total de l'aide à la création. Par discipline, c'est le théâtre adulte qui concentre le plus de projets de soutien, avec 113 projets, soit 35 % du total des projets renseignés.

En termes de diffusion, et ce en Wallonie uniquement, pour les 69 Centres ayant complété les fiches-spectacles, on totalise 2.845 représentations en 2008. Ces représentations correspondent à 1.069 spectacles différents recensés, soit une moyenne de 2,6 représentations par spectacle. En extrapolant ces chiffres, on obtiendrait pour l'ensemble des Centres culturels wallons un nombre total de 3.658 représentations pour l'année 2008. Par catégorie de spectacles, le théâtre adulte général (701 représentations) et le théâtre général jeune public (496 représentations) représentent à eux seuls 42 % de la programmation des Centres wallons.

L'ensemble de cette diffusion a permis d'accueillir au total 14.207 artistes. En extrapolant ce résultat aux 104 Centres reconnus en Wallonie, on atteindrait la somme de 21.492 artistes sur scène dans les Centres culturels wallons pour l'année 2008. Ces artistes ou compagnies sont, pour l'essentiel, issus de la Communauté française Wallonie-Bruxelles (77 %), avec 2.198 représentations. Les artistes de la Communauté flamande représentent 3,8 % (109 représentations) et les artistes de la Communauté germanophone représentent 1,2 % (33 représentations). Le solde des représentations (338, soit 12 %) concerne des artistes dont le siège social est établi à l'étranger.

Près de la moitié de ces représentations a bénéficié d'un subside "Art et Vie" Communauté française (49 %) et/ou Province (47 %). La grande majorité de ces représentations a cumulé ces deux subsides (1272 représentations). Deux tiers des représentations (67 %) sont diffusées dans le cadre d'une programmation "en propre", et 22 % se réalisent en collaboration.

L'ensemble des représentations diffusées en 2008 a coûté aux Centres culturels wallons la somme de 5.023.912 € en frais artistiques. Le coût moyen par représentation est de 1.889 € (coût médian 1.200 €). En extrapolant ces chiffres à l'ensemble des Centres culturels wallons, on obtient la somme de 6.529.517 €, à laquelle on ajoutera les frais artistiques annexes qui s'élèvent à 1.107.095 €, soit 511 € en moyenne, par représentation, en 2008.

²⁴ Pour la première partie du questionnaire, 83 Centres sur 115 ont répondu (72 %); pour les données relatives aux spectacles, 69 Centres sur 104 des Centres wallons ont répondu (66 %).

²⁵ Chiffres limités à 72 % des Centres culturels.

Le calcul de la tarification, basé sur le prix plein, donne une moyenne de 7,7 € par spectacle (6 € pour la médiane). Si on distingue les spectacles "jeune public" des autres, on obtient une moyenne de 4,6 € (prix médian de 4 €) pour le jeune public et de 9 € (prix médian de 8 €) pour les autres catégories de spectacles. Par ailleurs, 6,5 % des spectacles ont été diffusés gratuitement, soit 184 représentations.

L'activité de diffusion dans les Centres culturels wallons a rassemblé en 2008 un total de 556.831 personnes. En extrapolant ce chiffre, on obtient un total de 710.818 personnes. Plus de la moitié des publics des Centres proviennent de l'entité sur laquelle ils sont établis (57 %), 33 % viennent de l'arrondissement et 11 %, hors arrondissement.

Ces représentations ont, en moyenne, rempli les salles à raison de 77,2 % des places disponibles ou de la jauge fixée par l'artiste et pour près d'un quart des représentations, toutes les places disponibles étaient occupées. Environ 61 % des représentations s'adressaient au "tout public" (1.725 représentations), 28 % au public scolaire (799 représentations) et 10 % au jeune public.

Ces quelques chiffres rendent compte d'un type particulier d'activité menée par les Centres culturels en Communauté française. Pour rappel, les Centres poursuivent aussi d'autres missions, d'importances et d'investissements équivalents à l'activité de diffusion. Compléter le regard sur l'activité générale des Centres permettrait de mieux connaître et de mieux faire connaître la palette diversifiée d'actions développées et, en même temps, d'illustrer la position centrale qu'ils occupent dans la mise en œuvre des politiques culturelles et, en particulier, des politiques de démocratisation de la culture.

À cet effet, cette enquête nous permet de constater la grande diversité et l'importance de l'offre en Communauté française dans toutes les catégories de spectacles proposés. Elle souligne encore sa relative "accessibilité", eu égard au prix moyen d'entrée pratiqué²⁶, ainsi que l'importance en nombre des publics touchés via la décentralisation de la diffusion au travers du réseau des Centres. Se basant uniquement sur les données des tournées "Art et Vie"²⁷, il ressort que les Centres culturels sont incontournables pour la décentralisation de certaines disciplines. Ils représentent en effet près de 80 % de toutes les décentralisations du théâtre adulte, entre 60 et 70 % des décentralisations de théâtre et de chanson jeune public, 75 % des décentralisations en danse contemporaine, 70 % des décentralisations en arts forains, 59 % des concerts "Art et Vie" de musiques du monde et 46 % des concerts "Art et Vie" de chanson française.

Les artistes, de la Communauté française en particulier, trouvent dans les Centres culturels de véritables partenaires qui les soutiennent, de la mise en projet de l'œuvre, via l'aide à la création, à la production et à la diffusion. En considérant le cachet moyen par spectacle, l'investissement financier des Centres soutient de manière significative le travail de l'artiste.

Par delà ce bilan, un certain nombre de questions mériteraient d'être travaillées.

Les chiffres nous indiquent une moyenne de 2,7 représentations par spectacle : c'est une moyenne relativement faible qui interroge le rapport entre l'aide à la

26 La moyenne tarifaire des Centres correspond à ce que la majorité des personnes serait prête à payer au maximum pour l'entrée à un spectacle. Pour le théâtre, l'enquête sur les pratiques culturelles de la population en Communauté française indique que 54 % des personnes paieraient entre 10 et 15 € l'entrée et 27 %, de 16 à 30 €. La moyenne pratiquée par les Centres s'élève à 10,5 € (Guérin M. "Pratiques et consommation culturelles en Communauté française", *Courrier du Crisp*, n° 2031 et 2032, 2009).

27 Données « Art et Vie » 2008.

création et la diffusion du spectacle, mais également la politique de programmation développée par les Centres et la relation qu'ils entretiennent avec leurs publics.

On pourrait à cet effet formuler plusieurs hypothèses qui permettraient de mieux qualifier le sens que les Centres attribuent à leur politique de diffusion et mettre à jour les tendances qui caractérisent cette activité. Trois situations "types" ou tendances peuvent être énoncées²⁸:

- l'offre (parfois qualifiée d'excédentaire) et la diversité du spectacle sont telles qu'il est possible de proposer une programmation importante, éclectique et de grande qualité, assurant ainsi une offre diversifiée pour un public qui n'aura pratiquement qu'une seule occasion de voir le spectacle. Cette programmation sera perçue comme dynamique et performante pour un public essentiellement composé d'abonnés fidèles.
- une seconde hypothèse de programmation relèverait d'un choix différent: celui d'accompagner l'artiste et de susciter la rencontre avec les publics en programmant notamment plusieurs représentations. Il s'agit là d'une action qui va au-delà de la "diffusion" et qui met en œuvre un travail de médiation dans une perspective d'élargissement des publics.
- une troisième hypothèse, en voie médiane, serait celle d'une programmation qui allie les deux tendances ci-dessus, soucieuse d'une programmation diversifiée dans les genres et attentive également à la réception de ces spectacles par ses publics.

Dans le suivi de ces hypothèses, bien que 43 % des Centres déclarent mener des enquêtes pour connaître leurs publics, 55 % d'entre eux ne mettent pas en place d'outils particuliers pour les identifier (plus on "monte" dans la catégorie de reconnaissance et moins on cherche à connaître ses publics). Si l'enquête identifie un public en nombre relativement important pour la fréquentation des spectacles, il ne semble pas qu'il y ait de connaissance construite et partagée sur les publics du spectacle. S'interroger sur la nature du lien entre le(s) public(s) d'un Centre et sa programmation est une autre piste de réflexion qui pourrait être poursuivie.

Enfin, la diffusion ne constituant qu'une partie de l'action des Centres, il serait également intéressant de voir en quoi cette action spécifique vient compléter, ou s'insérer, parmi les autres interventions dans les domaines de l'éducation permanente, de l'information, de la conservation du patrimoine ou du soutien à la vie associative, pour n'en reprendre que quelques-uns. Quel est le lien entre la politique de diffusion, le soutien à la création et l'émergence de créateurs locaux? Comment s'évalueraient ces retombées locales et régionales en matière de création et, de façon plus générale encore, dans les politiques "voisines", comme les politiques éducatives et sociales?

Ces quelques questions montrent qu'au-delà du portrait chiffré, l'intérêt de cet état des lieux pourrait être aussi d'ouvrir la discussion sur un questionnement plus qualitatif sur les enjeux de la création et de la diffusion dans les Centres culturels.

28 Ces cas de figure, dont le trait est nécessairement forcé, doivent être interprétés en fonction de la taille de ces Centres, de leur situation et de leur type de reconnaissance.

Catégorie de spectacle	Nombre et répartition de la diffusion des spectacles					
	Nombre + fréquence	Centres régionaux	Centres locaux 1	Centres locaux 2	Centres locaux 3	Centres locaux 4
Arts forains tout public (TAF)	174 (6,1%)	98	34	14	25	3
Arts forains jeune public (TEF)	3 (0,1%)	1	0	0	2	0
Sous-total arts forains	177 (6,2%)	99	34	14	27	3
Arts parlés : conte (CONTE)	93 (3,3%)	22	38	9	15	9
Arts parlés : spectacles de poésie et littérature (PLI)	6 (0,2%)	1	0	1	3	1
Sous-total arts parlés	99 (3,5%)	23	38	10	18	10
Danse contemporaine (DCT)	95 (3,3%)	52	30	8	5	0
Danse folklorique (DFO)	5 (0,2%)	2	0	0	3	0
Danse jeune public (DJP)	3 (0,1%)	0	0	3	0	0
Sous-total danse	103 (3,6%)	54	30	11	8	0
Musique classique (MC)	83 (2,9%)	41	11	9	15	7
Musique non classique indéfini (MN)	98 (3,4%)	39	17	11	26	5
Musique non classique : blues (MNB)	5 (0,2%)	3	0	1	0	1
Musique non classique : chanson française (MNC)	107 (3,8%)	43	23	21	18	2
Musique non classique : chanson jeune public (MNE)	150 (5,3%)	43	49	15	41	2
Musique non classique : musique insolite (MNI)	20 (0,7%)	13	2	0	5	0
Musique non classique : jazz (MNJ)	97 (3,4%)	32	25	13	23	4
Musique non classique : musique du monde (MNM)	99 (3,5%)	49	24	7	15	4
Musique non classique : percussions (MNP)	3 (0,1%)	0	1	1	1	0
Musique non classique : rock (MNR)	51 (1,8%)	26	6	4	10	5
Musique non classique contemporaine (MNT)	11 (0,4%)	9	0	0	2	0
Musique non classique : musiques urbaines, hip hop (MNU)	6 (0,2%)	3	2	0	1	0
Sociétés musicales amateurs (MS)	40 (1,4%)	32	3	0	2	3
Sous-total musiques	770 (27,1%)	333	163	82	159	33
Spectacles pluridisciplinaires (SPL)	30 (1,1%)	24	3	1	0	2
Spectacles musicaux (SMU)	75 (2,6%)	35	15	7	15	3
Sous-total spectacles pluridisciplinaires	105 (3,7%)	59	18	8	15	5
Théâtre action (TAA)	66 (2,3%)	31	16	1	13	5
Théâtre dialectal (TAD)	19 (0,7%)	9	1	4	3	2
Théâtre adulte général (TAG)	701 (24,6%)	416	117	48	102	18
Théâtre de marionnettes, d'objets ou d'ombres pour adultes (TAM)	5 (0,2%)	0	2	0	3	0
Théâtre action jeune public (TEA)	20 (0,7%)	8	6	2	4	0
Théâtre général jeune public (TEG)	496 (17,4%)	231	139	55	68	3
Théâtre de marionnettes, d'objets ou d'ombres pour jeune public (TEM)	85 (3,0%)	25	37	8	14	1
Sous-total théâtre	1.392 (48,9%)	720	318	118	207	29
Non-réponses	199 (7%)	139	44	3	8	5
TOTAL	2.845 (100%)	1 427	645	246	442	85

Tableau 26: récapitulatif de l'activité de diffusion dans les Centres culturels

Publics					Prestations artistiques			Art et Vie intervention
Jeune public	Public scolaire	Tout public	Fréquentation moyenne	Prix d'entrée moyen	Moyenne frais artistiques	Cachet artistique moyen	Moyenne nombre artistes sur scène	
12	10	151	123,5	5,4	439,5	1 370,5	3,5	60 (34,5%)
3	0	0	70,0	1,0	25,0	700,0	2,3	1 (33,3%)
15	10	151						
16	51	26	121,2	4,5	45,4	829,2	1,9	41 (44,1%)
0	0	6	50,0	7,7	177,3	645,0	2,3	2 (33,3%)
16	51	32						
14	57	23	192,1	6,3	426,1	1 620,4	2,7	73 (76,8%)
0	0	5	169,4	5,2	200,0	851,6	29,3	1 (20%)
0	3	0	262,7	3,0	161,0	466,7	3,0	0 (0%)
14	60	28						
0	3	79	204,1	10,7	770,4	3 090,2	13,6	44 (53%)
0	15	82	205,5	7,6	628,2	1 485,4	10,4	13 (13,3%)
0	0	5	252,8	12,0	764,1	1 490,6	5,4	3 (60%)
3	2	99	233,5	15,0	1 073,3	3 458,0	5,5	39 (36,4%)
54	81	13	170,4	4,4	100,5	1 134,7	3,2	89 (59,3%)
1	0	16	129,3	2,9	486,7	933,5	6,6	9 (45%)
0	4	92	144,3	9,1	416,9	1 203,8	7,2	45 (46,4%)
1	1	96	337,3	9,8	943,6	2 331,5	6,9	39 (39,4%)
0	0	3	1 000,7	4,0	104,0	730,0	3,5	1 (33,3%)
0	2	44	444,9	10,7	1 677,4	2 447,2	12,1	14 (27,5%)
1	3	7	248,4	12,0	24,7	2 214,7	11,6	0 (0%)
0	0	6	826,7	13,5	1 000,0	710,0	5,0	3 (50%)
0	0	40	283,9	2,0	885,0	866,6	43,8	11 (27,5%)
60	111	582						
1	11	17	236,8	9,0	1 620,1	2 012,0	4,1	16 (53,3%)
5	18	50	296,2	11,1	868,9	3 075,5	6,9	36 (48%)
6	29	67						
2	41	22	176,9	5,8	76,4	1 587,2	4,0	46 (69,7%)
0	0	19	326,5	9,3	296,8	3 136,1	9,2	1 (5,3%)
6	97	595	232,3	10,5	758,9	2 411,7	6,1	326 (46,5%)
0	0	5	101,6	7,6	242,2	1 509,5	5,8	2 (40%)
4	15	1	168,1	4,8	32,8	1 281,7	2,3	17 (85%)
123	330	39	152,7	4,7	88,4	1 169,5	2,8	377 (76%)
27	53	5	139,3	4,5	133,0	931,9	2,4	73 (85,9%)
162	536	686						
17	2	179	245,2	9,3	482,0	2 971,4	10,6	12 (6%)
290	799	1 725	206,2	7,7	511,1	1 889,4	6,0	1.394 (49%)

Table des matières

Introduction.....	3
1. Méthodologie et avertissement.....	4
2. Caractéristiques générales des Centres culturels	
en Communauté française.....	6
Répartition par Province et par mission.....	6
Situation du personnel.....	7
Répartition du personnel par fonction.....	8
Adossement à un Centre dramatique ou à une autre association.....	9
Infrastructures.....	9
Caractéristiques des salles.....	11
Appréciation de l'état des salles et de l'infrastructure.....	12
Diffusion en "arts vivants" en 2008.....	13
Types de spectacles diffusés.....	14
Promotion de la programmation.....	14
Provenance du public.....	15
Collaboration entre Centres culturels.....	16
Subside "Art et Vie".....	17
Aide à la création dans les arts vivants.....	17
3. Diffusion.....	19
Précisions sur le périmètre de l'étude.....	19
Nombre de représentations et catégories de spectacles.....	20
Artistes.....	23
Subsides.....	24
Coût de la diffusion.....	25
Cachet artistique.....	25
Frais artistiques annexes.....	26
Tarification.....	26
Fréquentation.....	28
Publics.....	29
4. Conclusions.....	31